

Urba 261 

PC4

**NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET
PRÉSENTANT LE PROJET**

PC4 Notice

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DELG
582, allée de la Saugère
69009 LYON
Tél : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC4. Notice



1- Etat initial du terrain

Le projet de parc photovoltaïque au sol se situe en région Bourgogne-Franche-Comté, dans le département de la Nièvre, sur le territoire de la commune de Thianges (58). Cette commune appartient à la Communauté de communes Sud Nivernais.

Les terrains concernés par le projet de parc photovoltaïque sont localisés au lieu-dit « Champ Philibert ». Le projet s'implante sur la parcelle cadastrale section B n° : 305, 306 et 307.

Le site d'implantation du projet photovoltaïque de Thianges a tout d'abord été exploité comme une carrière par la société Boigues & Cie, entre 1951 et 1969. Il a ensuite été utilisé après l'année 1970 comme dépôt de déchets hospitaliers. Il a plus récemment servi de piste de Motocross pendant plusieurs années.

La fiche BASIAS n° BOU5800533, 18/12/1996, retrace l'historique des activités anthropiques susmentionnées.

Le site présente une topographie plane avec une altitude d'environ 240 m NGF.

Urbanisme

La commune de Thianges est soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU). Ce dernier autorise, en dehors des parties urbanisées de la commune, les constructions et installations nécessaires à **des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec une activité agricole, pastorale ou forestière.**

Le projet permet d'introduire une activité de pâturage ovin en partenariat un éleveur local M. Prévost Anthony, conformément aux conclusions de l'étude agricole réalisée par la Chambre d'Agriculture de la Nièvre

2- Etat projeté du terrain et de la construction

a) Aménagement du terrain

Des travaux de terrassement seront nécessaires afin d'implanter les pistes internes d'entretien ainsi que les locaux techniques et la citerne incendie. La terre végétale ne sera pas décapée et sera conservée sur la majeure partie de la zone d'implantation des modules photovoltaïques. Un nivellement pourrait néanmoins être nécessaire par endroits, afin d'aplanir d'éventuels micro-reliefs trop marqués pour permettre l'installation des tables photovoltaïques. Etant donnée la topographie du terrain d'implantation, globalement plane et régulière, ces interventions devraient être limitées.

b) Implantation et volume

L'unité de production photovoltaïque proposée s'établira sur les surfaces suivantes :

- Emprise totale de la centrale (surface clôturée) : 4,5 ha environ
- Surface des panneaux photovoltaïques posés au sol : 25 978 m² environ

La centrale sera équipée de structures fixes, orientées plein Sud et inclinées de 15°.

Chaque rangée de structures sera espacée d'environ 2.3 m entre chaque extrémité de panneaux et d'environ 6.5 m entre axes.

Pour assurer la conversion, le transport et la livraison sur le réseau ENEDIS de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques plusieurs installations techniques sont nécessaires :

- 2 postes de transformation ;
- 1 postes de livraison ;
- 1 local de maintenance.

Enfin, pour assurer de manière optimale la maîtrise du risque incendie, 1 citerne souple au sol de 60 m³ sera installée dans l'enceinte du parc.

c) Clôture et aménagement situés en limite de terrain

Afin de garantir la sécurité des installations, une clôture grillagée d'une hauteur d'environ 2 m sera disposée sur le pourtour du site, ainsi qu'un réseau de caméras de surveillance. Ces caméras reposeront sur un mât métallique de 2,50 m. La clôture de l'installation formera un linéaire d'environ 846 ml.

Afin de ne pas porter atteinte à la libre circulation de la petite faune, la clôture sera équipée de fenêtres « passe-faune » au niveau du sol, espacées tous les 50 m et d'une largeur de 0,25 x 0,25 m.

L'enceinte du projet sera accessible par l'intermédiaire d'un portail d'une largeur d'environ 6 m, muni de dispositifs d'ouverture/fermeture compatibles SDIS 58, qui permettra d'accéder à la centrale photovoltaïque par le Nord-est, depuis la D 34 puis par le chemin du Boix Vieux.

d) Les équipements de lutte contre l'incendie

Dans le cadre de la prise en compte du risque incendie, des mesures seront mises en place afin de permettre une intervention rapide des engins du SDIS. Les dispositions ci-dessous sont prévues. Elles ont été établies suite à la consultation du SDIS 58 :

- Piste périmétrale intérieure d'une largeur de 4 m répondant aux spécifications techniques requises pour les engins du SDIS (en particulier : rayon de braquage minimal de 11 m et pente inférieure à 15 %) ;
- Une piste pénétrante intérieure d'une largeur de 4 m minimum répondant aux spécifications techniques requises pour les engins du SDIS 58 ;
- 1 citerne incendie souple au sol d'une capacité de 60 m³ ;
- Entretien régulier de la végétation au sein du parc mais aussi sur une bande de 10 en bordure du site ;
- Système d'ouverture du portail compatible avec les exigences du SDIS 58 ;
- Installation d'extincteurs appropriés aux risques dans les locaux techniques.

e) Traitement des constructions

- La clôture et les portails seront de couleur beige RAL 9001 (Acier galvanisé)
- Les postes de transformation, le poste de livraison et le local de maintenance auront une couleur Gris brun (RAL 7013 ou équivalent).
- Les panneaux photovoltaïques seront de couleur bleu ardoise ;
- Les structures porteuses seront de couleur gris clair (acier galvanisé) ;
- Les voies de circulation seront réalisées en graves.

f) Traitement des espaces libres, aménagement paysager

Un retrait par rapport aux limites cadastrales a été observé par le maître d'ouvrage sur toute la frange Ouest, Est et Sud du projet, afin de préserver les haies périphériques représentant un enjeu potentiel pour la faune et la flore.

Cet évitement des haies périphériques et leur entretien, a aussi pour objectif, de limiter les perceptions en direction du projet depuis les lieux de vie et routes proches. Des essences locales seront privilégiées afin d'inscrire les plantations dans leur contexte paysager et écologique, et de favoriser un bon maintien des végétaux au fil du temps.

g) Accès au terrain

Le projet photovoltaïque de Thianges est facilement accessible depuis la route département D 34, puis en empruntant le chemin du bois vieux. A l'intérieur du projet, une piste périphérique d'exploitation sera aménagée pour accéder aux rangées de modules et aux locaux techniques.

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

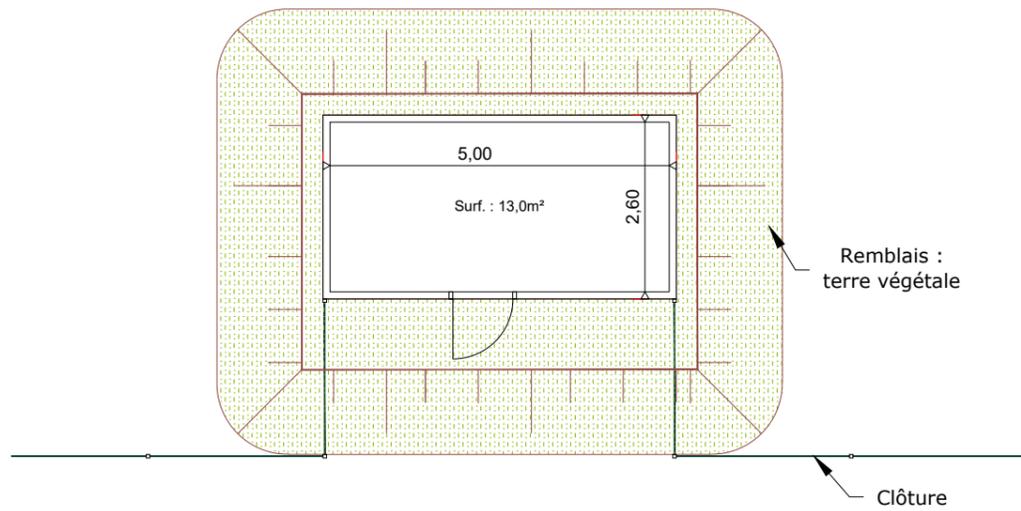
PC5

PLAN DES FACADES

- PC5.1 Plans et façades du poste de livraison*
- PC5.2 Plans et façades des postes de transformation et locaux onduleurs*
- PC5.3 Plans et façades du local de maintenance*
- PC5.4 Plan de détails de la clôture et du portail*
- PC5.5 Plan et détails des caméras de surveillance*
- PC5.6 Plan de détails de la citerne souple pour la sécurité incendie*

PC 5.1 - PLAN ET FAÇADES DU POSTE DE LIVRAISON

PLAN DE TOITURE - Echelle 1:100

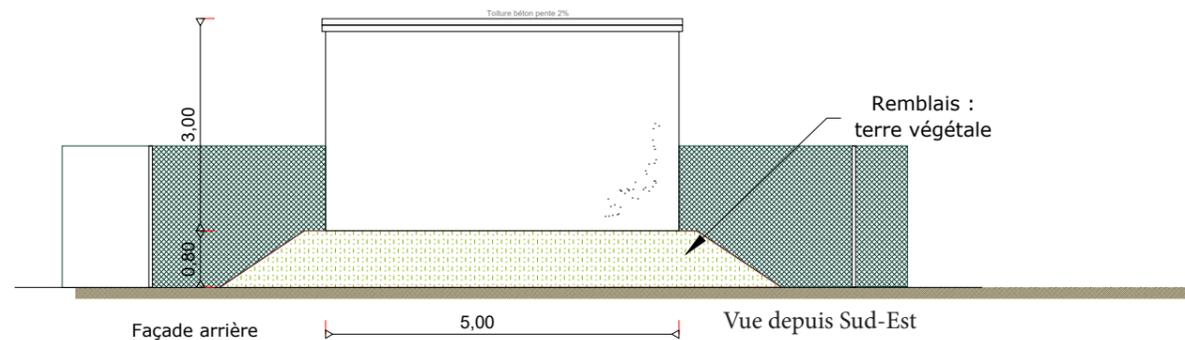
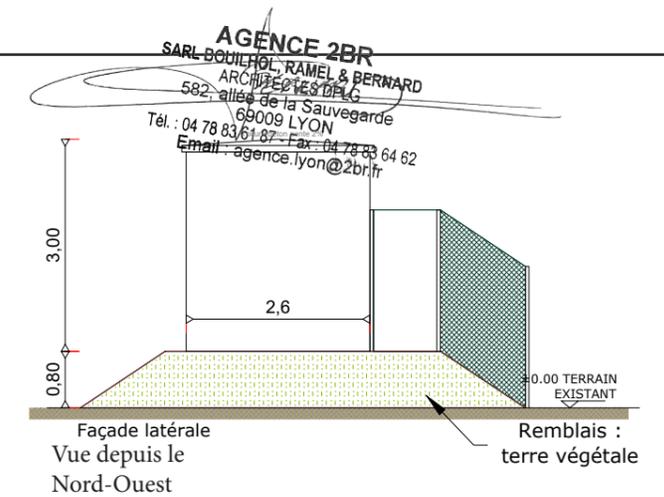
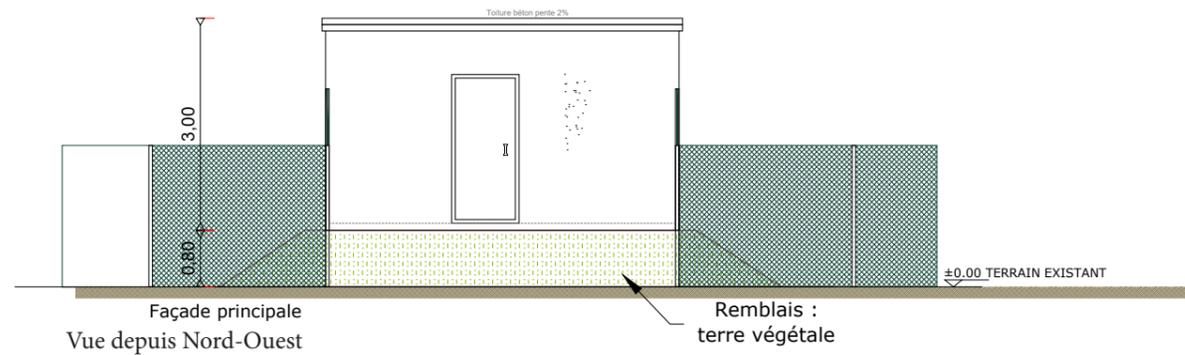
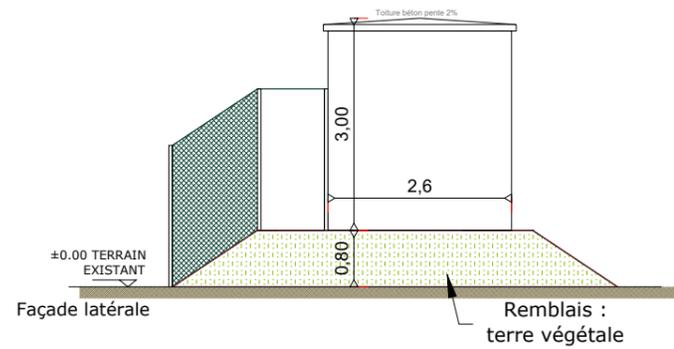


PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION



RAL DU BÂTIMENT : RAL 7013 (GRIS BRUN)

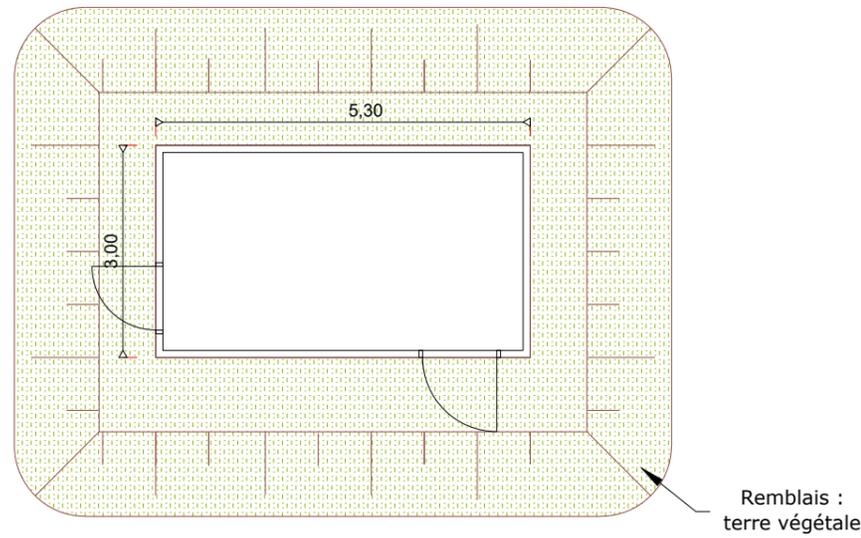
FACADES - Echelle 1:100



AGENCE 2BR
SARL BOUHOLO, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582 - allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC 5.2 - PLAN ET FAÇADES DES POSTES DE TRANSFORMATION

PLAN DE TOITURE - Echelle 1:100

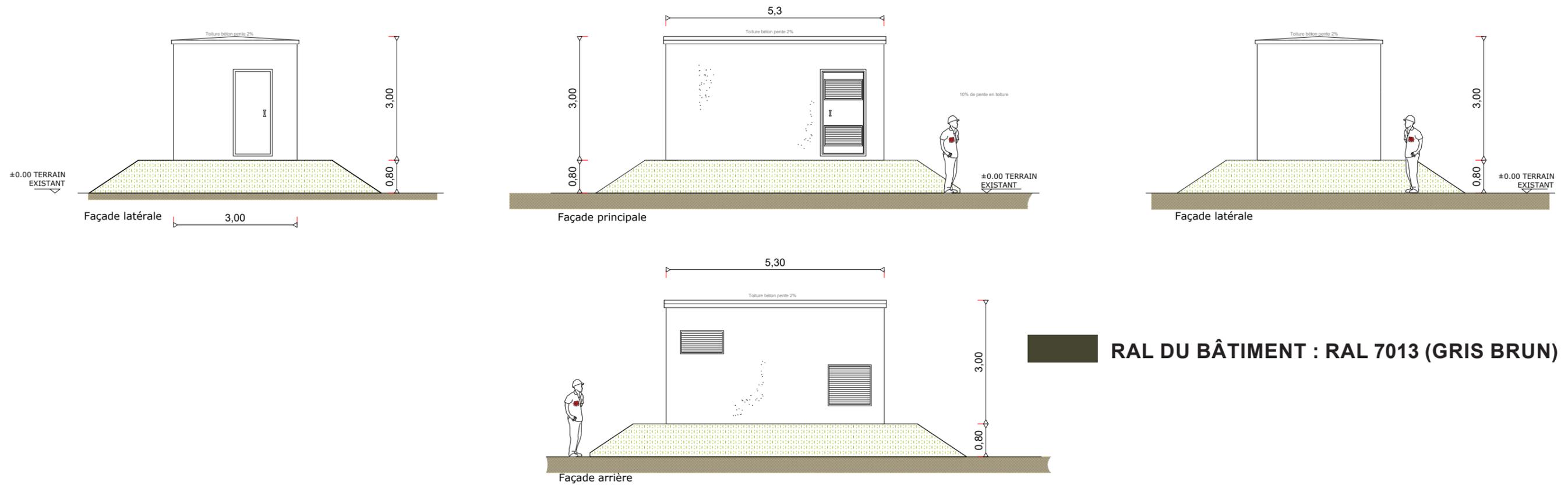


AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



PHOTOGRAPHIE D' ILLUSTRATION

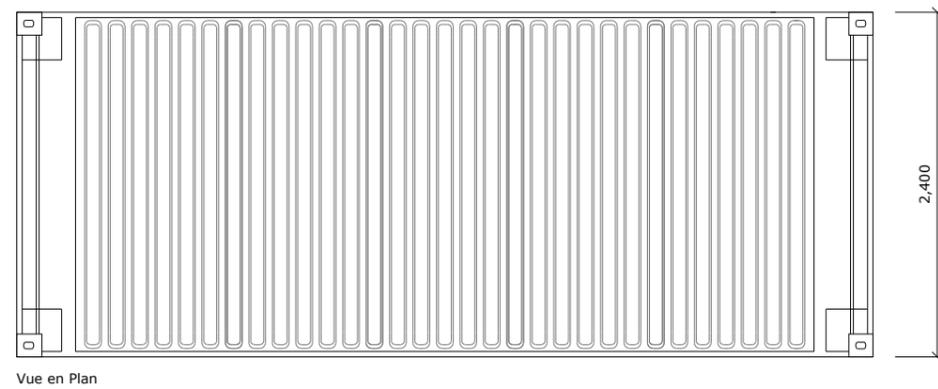
FACADES - Echelle 1:100



PC5.3 - PLAN DE DÉTAIL DU LOCAL DE MAINTENANCE

PLAN DE TOITURE - Echelle 1:50

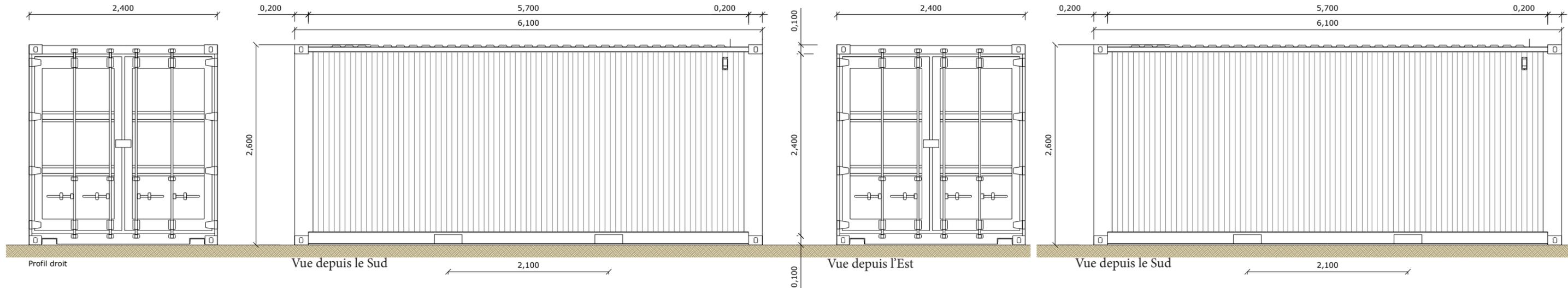
Standard ISO 20'



PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION



FACADES - Echelle 1:50

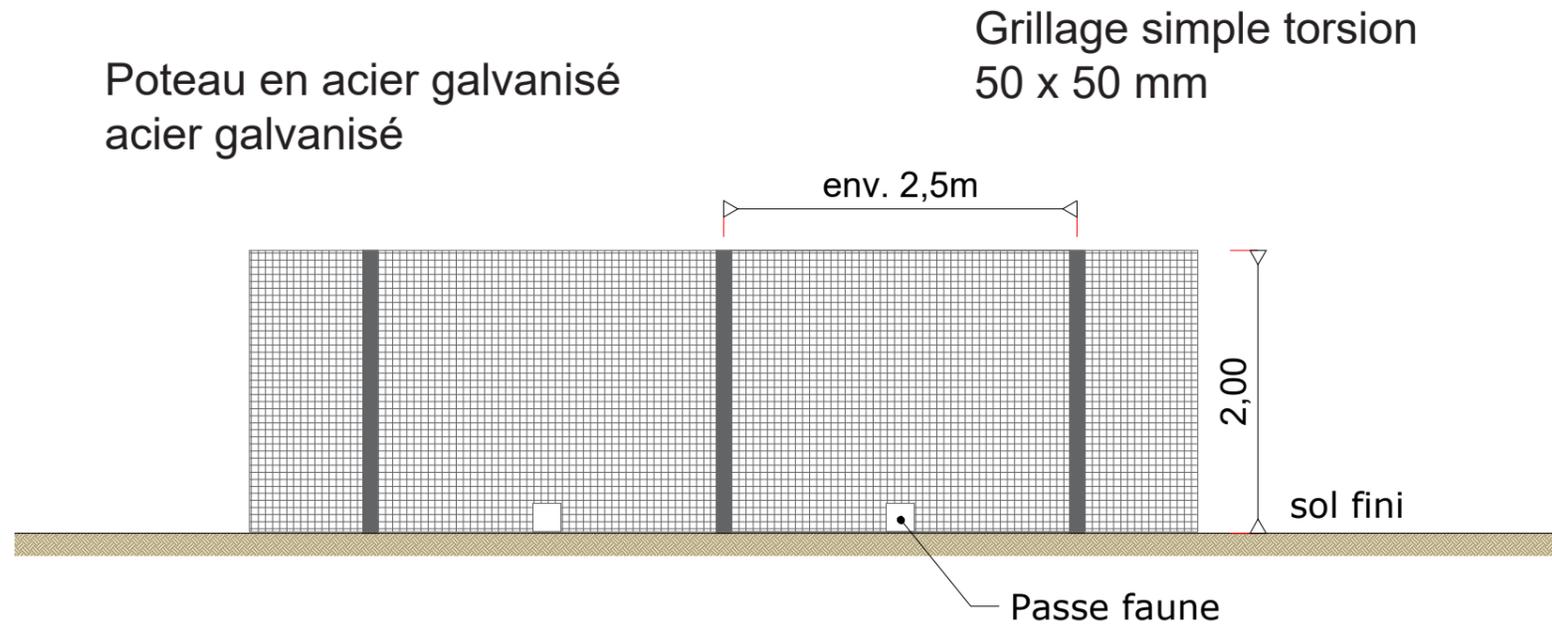


RAL DU BÂTIMENT : RAL 7013 (GRIS BRUN)

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC5.4 - PLANS DE DÉTAIL DE LA CLÔTURE ET DU PORTAIL

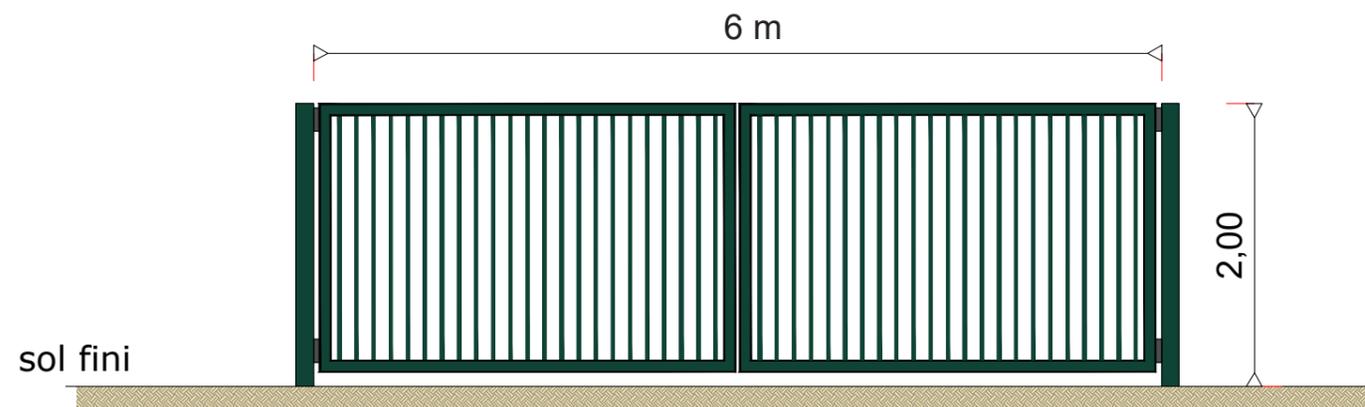
DETAILS - ÉLÉVATIONS DU PORTAIL D'ENTRÉE ET DE LA CLÔTURE - échelle 1/40e



PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION



AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

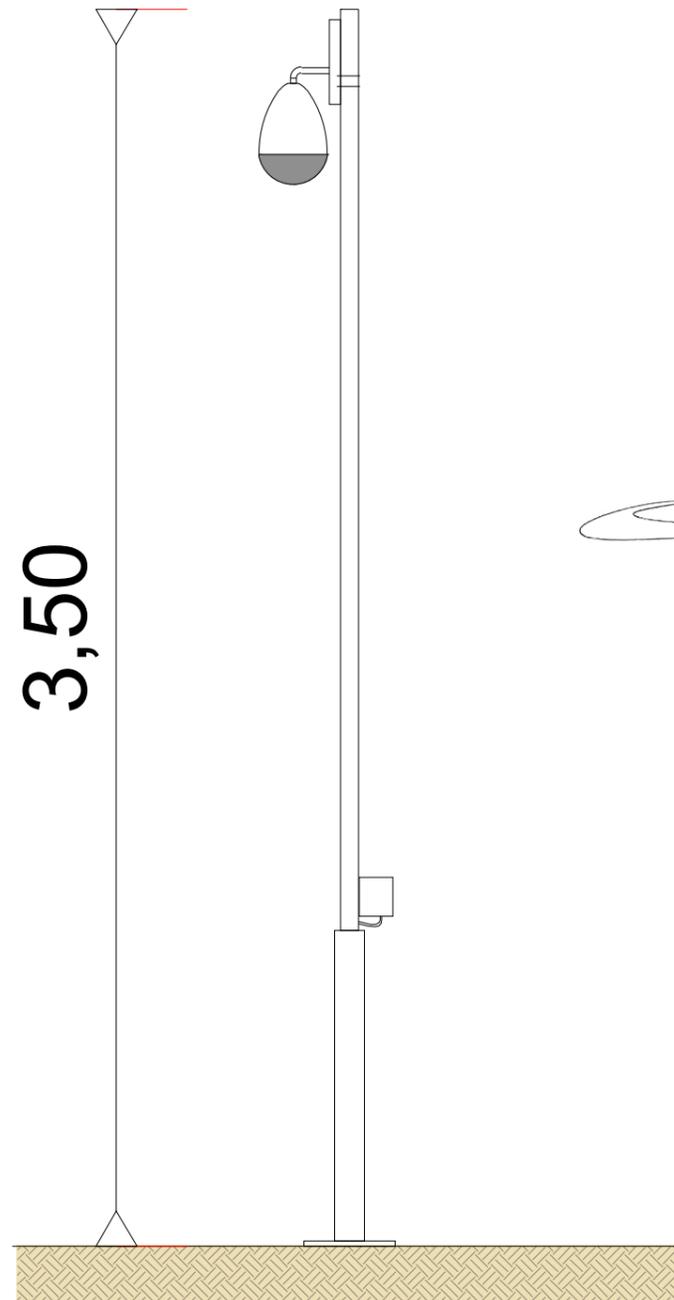


PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION



RAL 7004 (GRIS GALVANISÉ) OU ÉQUIVALENT

DETAILS - ÉLÉVATIONS DE LA CAMÉRA - échelle 1/40e



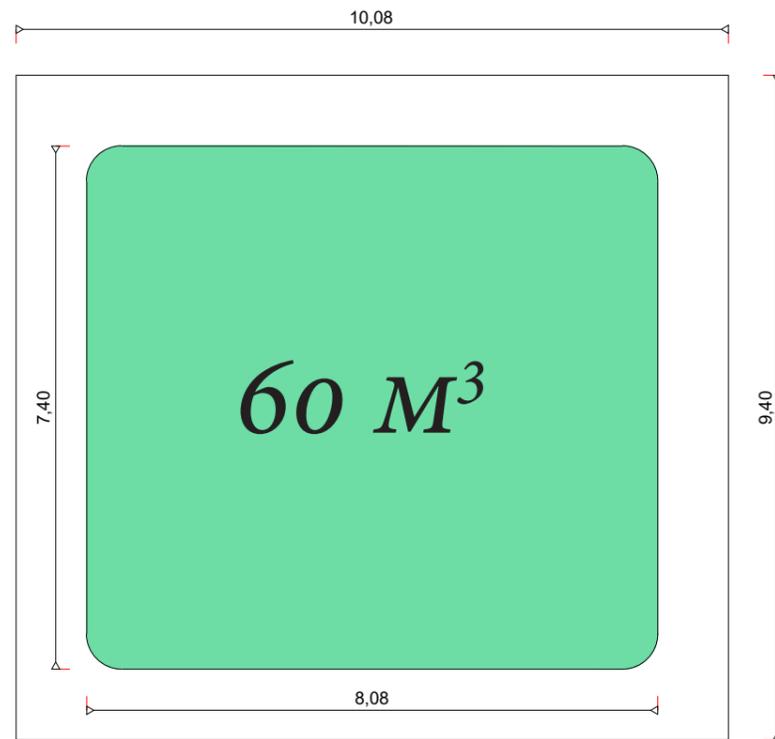
AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582 allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



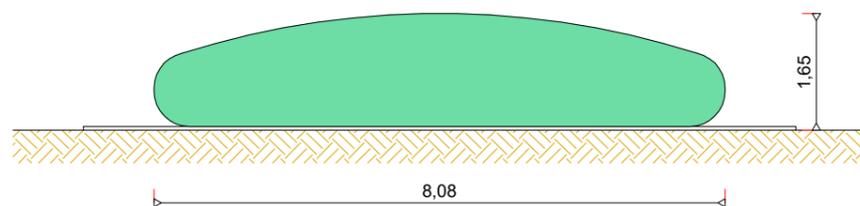
Photographie d'illustration

PC5.6 - PLAN ET DÉTAILS DE LA CITERNE SOUPLE POUR SÉCURITÉ INCENDIE

DETAILS - PLAN DE LA CITERNE SOUPLE, 60m³ - échelle 1/100e



DETAILS - ÉLÉVATION DE LA CITERNE - échelle 1/100e



AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC6

**DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT
D'APPRÉCIER L'INSERTION DU PROJET**

PC6 Perspectives d'insertion



Localisation du point de vue

PC 6a



PC6a - vue existant

PC 6a



PC6a - vue photomontage

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



PC 6b

Localisation du point de vue



PC6b - vue existant

PC 6b



PC6b - vue photomontage



PC 6c

Localisation du point de vue



PC6c - vue existant

PC 6c



PC6c - vue photomontage



Localisation du point de vue

PC 6c



PC6c - vue photomontage

PC 6c



PC6c - vue zoomée photomontage

Urba 261 

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582- allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC7

**PHOTOGRAPHIES PERMETTANT DE SITUER
LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT
PROCHE**

PC7 Terrain et environnement proche



Localisation du point de vue

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



PC7c - vue proche

Urba 261 

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC8

**PHOTOGRAPHIES PERMETTANT DE SITUER
LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN**

PC8 Terrain et environnement lointain

PC8 - Photographies du terrain dans son environnement lointain



Localisation du point de vue

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



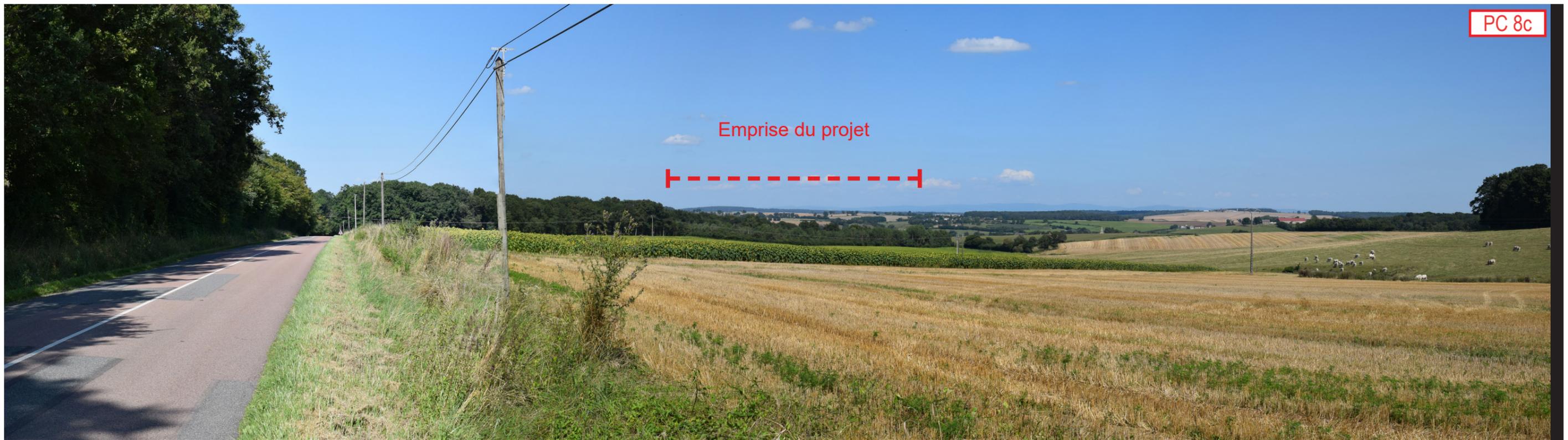
PC8a - vue de loin

PC8 - Photographies du terrain dans son environnement lointain



Localisation du point de vue

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr



PC8b - vue de loin

PC11

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

PC8 Terrain et environnement lointain

PC 13

ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

PC13 Attestation de l'architecte

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

Je soussigné : Gilles BERNARD, co-gérant de la SCP BERNARD RAMEL & BOUILHOL
sis 582 allée de la Sauvegarde 69009 LYON,

atteste que d'après les études réalisées par la société URBA 261 la conception du projet prend
en compte les plans de la prévention de la commune comme stipulé à l'article
R.431-16 f) du code de l'urbanisme.

*«Lorsque la construction projetée est subordonnée par un plan de prévention des risques naturels
prévisibles ou un plan de prévention des risques miniers approuvés, ou rendus immédiatement
opposables en application de l'article L. 562-2 du code de l'environnement, ou par un plan de prévention
des risques technologiques approuvé, à la réalisation d'une étude préalable permettant d'en déterminer
les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation, une attestation établie par l'architecte du
projet ou par un expert certifiant la réalisation de cette étude et constatant que le projet prend en compte
ces conditions au stade de la conception.»*

Fait pour servir et valoir ce que de droit
à Lyon le 31 MAI 2022

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 67 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

Maître d'Ouvrage

URBA 261

75 Allée WILHELM ROENTGEN
CS 40935 - 34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Demande de permis de construire

**ATTESTATION PRISE EN COMPTE PPR
PC 13**

16 - 06 - 2022